

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 33 (1925)
Heft: 4

Artikel: Les combats dans les Ormonts en mars 1798
Autor: Reymond, Maxime
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-26420>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE

HISTORIQUE VAUDOISE

LES COMBATS DANS LES ORMANTS
EN MARS 1798

L'indépendance du Pays de Vaud a été proclamée en 1798 par les libéraux vaudois appuyés par les troupes françaises. Elle ne s'est pas établie sans opposition. Bon nombre de Vaudois redoutaient les idées révolutionnaires venues de France et considéraient que le gouvernement bernois n'avait pas démerité dans l'administration du pays, qu'ils devaient l'appuyer pour ce motif déjà et pour cet autre qu'ils lui avaient prêté serment de fidélité. De là, la résistance qu'opposèrent, en mars 1798, les Ormonans à la troupe franco-lémanique qui voulait franchir les Alpes pour prendre Berne à revers.

Dans les deux camps, les Vaudois étaient de parfaite bonne foi, et ne songeaient qu'à procurer à leur pays le plus grand bien. Aussi la postérité traite-t-elle les uns et les autres sur le même pied, et c'est dans un sentiment d'union et de même affection que nous nous inclinons aujourd'hui devant les monuments élevés à la mémoire des patriotes vau-

dois, à Bex, à la Croix d'Arpille, à la Forclaz. Et c'est aussi pour le même motif que nous pouvons retracer ici impartialement, en simple narrateur historique, les événements qui se déroulèrent aux Ormonts en mars 1798¹.

La campagne des Français contre Berne.

Rappelons tout d'abord, pour éclairer la suite de ce récit, que les troupes françaises entrèrent au Pays de Vaud en vertu d'instructions du Directoire, du 17 janvier 1798, avec le dessein nettement arrêté de marcher sur Berne, d'y renverser le gouvernement oligarchique et d'établir en Suisse un régime révolutionnaire.

L'incident de Thierrens fournit au général Ménard le prétexte nécessaire pour pénétrer dans le pays. Le 28 janvier, le citoyen Maurice Glayre, président de l'Assemblée provisoire du Pays de Vaud, le recevait solennellement à Lausanne. Ménard n'était que le lieutenant du général Brune, chargé par le Directoire de diriger les opérations militaires en Suisse. Brune arriva à Lausanne quelques jours plus tard, mais il dut temporiser : il ne disposait point de troupes suffisantes. Il devait en particulier attendre l'arrivée du général Schauenbourg, qui devait descendre

¹ Nos sources principales ont été :

Archives cantonales vaudoises, *H*, République helvétique.

Archives de la commune de Bex (lettre de Forneret).

Archives cantonales bernoises (communication de M. l'archiviste d'Etat Kurz).

Archiv für schweizerische Geschichte, t. XIV, XV, XVI.

R. von Erlach, *Zur bernischen Kriegsgeschichte des Jahres 1798*.

Strickler, *Actensammlung helvetischen Republica*, t. I.

Verdeil, *Histoire du canton de Vaud*.

P. Maillefer, *Histoire du canton de Vaud*.

Juste Olivier, *Etudes nationales*.

E. Muret, *l'Invasion française en Suisse en 1798*.

J. Isabel, *Les Ormonts en 1798*.

P. Delessert, *Une opération de guerre dans les Alpes vaudoises en hiver*.

E. Mottaz, *Journal du professeur Pichard*.

par le Jura bernois sur Bienne. Le mois de février se passa en conséquence en négociations simplement destinées à gagner du temps.

Ce n'est qu'à la fin de février que le général Brune fut prêt à agir et que son plan se précisa. Celui-ci comportait une attaque combinée de Schauenbourg — avec 16,000 hommes — sur le pont de Büren et Soleure, tandis que, des propres troupes de Brune — 10,000 Français et 4,000 Vaudois — la brigade Rampon devait marcher sur Morat et le pont de Güminen, et la brigade Pigeon s'avancer sur Romont et Fribourg. Cette attaque ne devait d'ailleurs pas prendre les Bernois au dépourvu. Leur commandant en chef, général d'Erlach, avait disposé en plusieurs divisions les 20,000 hommes à sa disposition. La division de Wattewille défendait Soleure, la division de Graffenried, le pont de Büren. Le général Andermatt couvrait le point principal, de Fribourg au lac de Morat, la Légion romande du colonel de Rovéra en formait, dans le Vully, l'avant-garde.

Enfin, à l'extrême sud, le colonel de Tscharner, gouverneur d'Aigle, reçut pour mission de garder le Pays d'Enhaut et les Ormonts, et éventuellement de pousser une offensive sur Aigle, Vevey et Lausanne. Dès qu'il fut instruit de cette intention, le 25 février, le général Brune envoya le général Chastel à Aigle¹, avec une demi-brigade d'infanterie française et des bataillons vaudois, cela dans le dessein contraire, celui d'occuper les Ormonts, de franchir le col du Pillon et de descendre en pays allemand.

Après des atermoiements voulus, le général Brune rompit les négociations, et, le 1^{er} mars, ordonna la marche sur Berne. « Le ridicule empire bernois doit s'écrouler », disait-

¹ Louis-Pierre-Aimé Chastel, né en 1774 à Veizy en Savoie, général de division, mort baron de l'empire à Genève en 1826.

il le même jour dans une proclamation au peuple vaudois. Le lendemain, Soleure et Langnau tombaient aux mains de Schauenbourg, Fribourg et Morat dans celles de Pigeon. Le 4 mars, Brune faisait une diversion contre Laupen et Güminen, tandis que le gros de ses forces, avec le général Pigeon, franchissait la Sarine dans la nuit et attaquait la division de Graffenried à Neuenegg. Au bout de quatre heures de dur combat, les troupes françaises, refoulées, devaient repasser la Sarine. Mais plus au nord, Schauenbourg l'emportait à Fraubrunnen, tournait la position du général d'Erlach, le réduisant à une lutte acharnée, mais sans issue, au Grauholz. Le reste des armes était incertain. Seulement, la veille, à Berne, le Grand Conseil effrayé avait déclaré accepter les conditions des Français, renvoyé l'avoyer Steiger, nommé un gouvernement provisoire dont le seul acte fut le 5 mars, de signer la capitulation. Le lendemain, le vaincu de Neuenegg, Brune, entrait triomphalement à Berne. La campagne était finie...

Cependant, aux Ormonts, l'on se battait toujours.

La milice vaudoise.

L'une des raisons qui avaient déterminé le général Brune à temporiser dans le courant de février était qu'il n'avait pas de troupes en suffisance. C'est pourquoi son attention s'était immédiatement portée vers le recrutement d'un contingent vaudois.

A la demande du général français, l'Assemblée provisoire du Pays de Vaud avait, le 12 février, convoqué pour le surlendemain les milices vaudoises, qui, le 17, furent inspectées par lui à Lausanne, à Payerne et à Moudon. De ces milices, 4000 hommes devaient former la troupe active et prendre immédiatement les armes, le reste constituant la

« troupe sédentaire », sorte de réserve territoriale. La vérité est que les Vaudois mirent peu d'empressement à répondre à l'appel. Le général Ménard venait de les frapper d'un lourd impôt de guerre. D'autre part, ils répugnaient à l'effusion de sang, d'autant plus que le bruit courait qu'après avoir servi contre Berne ils seraient envoyés contre l'Angleterre. Brune démentit solennellement ce bruit. Mais, dans une lettre du 17 février, il exprime sa déception : « Je croyais tous les Vaudois en armes, et j'ai toutes les peines à organiser 4000 hommes. » Il était prévenu pourtant. Quelques jours auparavant, le résident Desportes lui avait écrit : « La lance du Mars vaudois n'a pas le don des miracles. » Aussi, pour stimuler le recrutement, les proclamations enthousiastes ne suffirent-elles pas. Dans le Vully, le 19 février, le général Rampon proclama que si, « dans l'espace de 24 heures tous les hommes que diverses communes doivent fournir pour leur contingent à la formation des bataillons vaudois, ne sont point rendus à leur poste, leurs biens et ceux de leurs familles seront séquestrés et mis à la disposition de la nation vaudoise ».

Finalement, on réunit à peu près les 4000 hommes nécessaires. Le 13 février, l'assemblée provisoire avait nommé général en chef des milices vaudoises Gaudin qui refusa et fut remplacé le 20 par De Bons, avec De La Harpe, comme chef d'état-major. La brigade vaudoise fut divisée en deux demi-brigades, la première commandée par Perrier d'Estavayer, la seconde par Louis Clavel de Brenles. Chaque demi-brigade avait quatre bataillons, dont les chefs furent nommés aussi par l'assemblée ; ce furent Gabriel Forneret, de Lausanne ; Emmanuel Sterky, de Morges ; Louis Blanche-nay, de Morges ; Gabriel Desaillaux, de Vevey ; Michod Boinod, d'Aubonne ; Wasserfall, de Lausanne, et Duveluz, d'Orbe ; plus Wild, de Bex, qui leva un bataillon de mineurs,

et F. Mandrot, de Morges, qui commanda un escadron de cavalerie. Quant aux lieutenants et sous-lieutenants, suivant un principe révolutionnaire, ce fut la troupe qui les choisit.

Le commandant Forneret.

De tous ces officiers, celui qui doit attirer le plus notre attention est Gabriel Forneret, à la mémoire spéciale duquel est dédié le monument de Bex.

Sa famille remontait à Claude Forneret, marchand, de Beaune en Franche-Comté, fixé pour cause de religion à Lausanne où il fut admis à la bourgeoisie le 15 décembre 1585. Son fils Pierre devint seigneur de Goumoëns-le Châtel. Ses descendants embrassèrent les uns le métier des armes, les autres le négoce. Albert Forneret, membre du Conseil des 60 à Lausanne et justicier, avait épousé à Romainmôtier, le 13 février 1762, Marie-Anne-Sophie Grobéty, cousine germaine du chevalier Maurice Glaye et du colonel Samuel Roland, et cette union l'attira à Romainmôtier dont il devint bourgeois en 1770. De cette union naquirent dix enfants, dont Gabriel, puis Georges qui devint capitaine dans l'armée britannique en Amérique, Charlotte, qui fut la femme d'un des chefs de la Révolution vaudoise, Philippe Secretan, membre du Directoire helvétique et juge d'appel ; Charles, inspecteur vaudois des chemins, et enfin Maurice, qui mourut négociant à Lausanne.

De ces enfants, Gabriel était l'aîné. « Albert-Samuel-Marc-François-Gabriel Forneret » naquit à Romainmôtier où il fut baptisé le 2 février 1763. Ses parrains furent ses grands-parents, M. et M^{me} Forneret-de Saussure, M. et M^{me} Grobéty-Tissot, ainsi que son oncle Gabriel Forneret. Ses états de service l'appellent Marc-Albert, mais Gabriel est le prénom usité dans sa famille et par lui-

même. Le jeune homme suivit en partie les classes du collège de Lausanne, où il figure en 1775 en tête des élèves de première, mais il ne poussa pas comme son frère Georges vers l'Académie. Il paraît être entré dans le commerce de son père, à Saint-Laurent, puis finalement se voua à la carrière militaire. Le 30 janvier 1785, à l'âge de 22 ans, il entra comme sous-lieutenant dans le régiment Tscharner au service du roi de Sardaigne, régiment qui, d'après ses propriétaires, prit successivement les noms de Tschiffeli en 1786, Rochmondet en 1787 et Stettler en 1794.

C'est dans ce régiment que Gabriel Forneret accomplit toute sa carrière, gravissant d'ailleurs fort lentement les échelons de la carrière militaire. Il fut nommé lieutenant le 23 février 1793 seulement, passa le 10 novembre 1794 avec le même grade dans la compagnie des grenadiers von Ernst, et enfin, en qualité de capitaine-lieutenant dans la compagnie Jayet, le 3 juillet 1797, alors qu'il était déjà dans sa trente-cinquième année. Quelques semaines après, le 22 août, il venait en congé auprès des siens à Lausanne, et il profitait de l'occasion pour faire son testament, en faveur de ses frères et sœurs, léguant cent francs à la Bourse des pauvres. Les temps étaient devenus critiques. Sous l'ancien régime, son régiment avait vécu d'une manière fort paisible, tenant garnison ici et là. Mais depuis que la Révolution avait éclaté, le roi de Sardaigne l'avait employé au Piémont à différentes besognes, notamment contre les Français qui avaient envahi la Savoie en 1793, puis occupé Turin. Le régiment Stettler s'était en particulier distingué à la bataille de Mondovi le 21 avril 1796. Deux bataillons du même régiment furent envoyés en automne 1797 dans la région de Nice et de Tende pour y surveiller des mouvements français. Nous ne savons pas si, rentré à son poste en septembre 1797, Forneret fit partie de cette expé-

dition, lui que l'on surnommait à Lausanne le *Piémontais* pour le distinguer de son frère Charles, l'Anglais. Mais le régiment Stettler ayant été rappelé par les Bernois au début de 1798 — son approche du Valais est signalée le 16 février par l'Assemblée provisoire du Pays de Vaud à Brune — il est évident que le jeune officier vaudois dut s'empresser de revenir à Lausanne. Tout l'y appelait. N'était-ce point son oncle Glayre et son beau-frère Secretan qui, avec le borgmestre de Saussure — leur parent aussi —, avaient rédigé le 17 janvier l'appel à Berne lui demandant de convoquer une assemblée nationale, et n'était-ce point eux encore qui, une semaine plus tard, proclamaient l'Indépendance du Pays de Vaud ! Aussi ne sommes-nous pas surpris de voir le capitaine Forneret, à peine rentré à Lausanne, offrir ses services pour la patrie vaudoise. Un état de service le montre tout d'abord capitaine d'une compagnie lausannoise. Mais quelques jours plus tard, au milieu de février, il fut nommé chef d'un des bataillons de milices vaudoises, et envoyé pour contribuer à la défense des passages des Alpes.

Les événements de février.

Cependant, le colonel Tscharner, gouverneur d'Aigle, que le Conseil de Berne avait chargé de maintenir son autorité dans cette partie du pays, était arrivé le 29 janvier à Rougemont avec un bataillon d'infanterie (lieutenant-colonel Fischer), une compagnie de carabiniers (capitaine Graffenried) et quarante canonniers avec six pièces de deux pouces. Deux jours plus tard, il s'installait à Château-d'Oex. Le même jour, les deux communes des Ormonts envoyoyaient au lieut.-colonel Fischer une requête l'informant qu'ils étaient menacés par des contingents agissant sur l'acte du

comité révolutionnaire d'Aigle, et lui demandant du secours. Tscharner envoya immédiatement une compagnie au Sépey, dont cinquante hommes poussèrent jusqu'à Leysin. Des dépêches d'Aigle en avertirent immédiatement Lausanne, demandant que l'on prît des mesures pour évacuer l'artillerie et les munitions logées au château, et en même temps, le résident français en Valais, Mangourit, insistait sur la nécessité de mettre aussi Bex à l'abri d'un coup de main bernois. Le général français répondit le 4 février en rassurant les uns et les autres : il donnait l'acte au chef de brigade Desnoyer de se rendre à Aigle avec 1000 chasseurs et carabiniers et des soldats vaudois ; de pousser des reconnaissances jusqu'à Ollon et à Bex, et d'arrêter les chefs des paysans armés. L'ordre fut exécuté, et le jour même, Mangourit rassurait les « citoyens de la ville de Bex », les félicitant du courage et de la fermeté qu'ils avaient déployés, « malgré les bataillons de frères égarés que l'oligarchie faisait peser sur eux ». En outre, leur disait-il confidentiellement : « Il se fait des mouvements militaires dont le secret doit assurer le succès. » Le lendemain déjà, en effet, un détachement français reprenait Leysin dont les cinquante défenseurs battaient en retraite jusqu'au Sépey. L'attitude énergique des habitants du Sépey l'empêcha de pousser son raid plus avant.

Mais l'incident avait inquiété le colonel de Tscharner. Il descendit lui-même au Sépey le 8 février et y organisa la résistance indiquée. Comme il manquait de cadres, plusieurs officiers du pays ayant passé à la cause libérale, il promut au grade de colonel un sergent énergique et influent, David Chablais, auquel il confia le commandement de toute la milice levée sur place, soit des compagnies d'infanterie Tille, Tavernier et Aviolat d'Ormont-dessous, Moillen et Culand, d'Ormont-dessus, auxquels il ajouta 80 fantassins

du régiment Fischer, 80 carabiniers et 5 dragons, en tout 700 hommes environ. Une lettre de Mangourit au général Brune évaluait même à 1000 hommes la force des Ormonans au 14 février.

On continua pendant quelques jours à s'observer. Mais le 17 février, 46 habitants de Leysin pétitionnèrent auprès du colonel Tscharner pour qu'il vînt réoccuper le village : ils se disaient terrorisés par un nommé Barraud, envoyé par le comité d'Aigle. Six jours plus tard, ils envoyait une nouvelle requête se déclarant prêts à marcher au nombre de 150 hommes armés, et sans attendre, ils mettaient Barraud à la porte, s'emparant des passages de Sous-Veige et de Pontit. Sur la seconde requête, Tscharner donna au colonel Chablais l'ordre d'envoyer à Leysin 100 fusiliers et 40 carabiniers, lesquels occupèrent la localité sans difficultés. En même temps, il réclamait à Berne, au général d'Erlach, un nouveau bataillon et de l'artillerie, au moyen desquels il pourrait pousser une offensive par Leysin. Le 1^{er} mars, il renouvela sa demande de deux canons, dix à douze mille cartouches, des vivres et des renforts qui lui permettraient de relever ses 1429 soldats disséminés en 27 postes frontières et trop chargés. Il réclamait en outre cent piques pour les femmes des Ormonts « qui demandent à grands cris d'être armées¹ ». Berne ne lui envoya rien, si ce n'est l'ordre de marcher en masse sur Aigle, le 2 mars au matin — en même temps que les autres divisions bernoises avançaient sur d'autres points — mais l'ordre fut intercepté par l'ennemi, et Tscharner ne le reçut pas.

¹ « L'enthousiasme féminin dont parle Tscharner était très réel, témoin le fait de Suzanne Nicolier, d'Ormont-dessus, appelée la Tante bernoise, parce qu'elle avait habité Berne dans sa jeunesse et qui, ayant revêtu l'uniforme de son beau-frère, Moyse Pernet, fils de Moyse Pernet, officier baillival de LL. EE., monta fidèlement la garde à Vers l'Eglise. » (Delessert, *Une opération de guerre.*)

Dans une lettre au Directoire, du 4 mars, le général Brune dit que c'est la prise par les Bernois de Leysin « réuni au canton de Vaud » qui l'a obligé à en tirer vengeance et à rompre les négociations avec Berne. On sait qu'il n'en était rien. Mais Brune sut habilement tirer parti de cette offensive bernoise, ainsi qu'on en peut juger par cette déclaration faite le 3 mars à l'Assemblée provisoire du Pays de Vaud :

« Les troupes allemandes, cantonnées dans les Ormonts, ont envahi dimanche dernier le territoire de Leysin. Cette nouvelle dans un instant rallie nos guerriers. Une colonne leur oppose un front redoutable, tandis que deux autres s'élancent par des chemins affreux sur les derrières de l'ennemi. Etourdi par cette manœuvre, et craignant d'être coupé, il ordonne une prompte retraite, et se retire avec la honte de son mauvais succès. Nos milices d'Aigle, d'Olon et de Bex ont pris les armes avec un ardeur vraiment patriotique. Quatre cent Vallaisans levés par Mangourit, ont montré les meilleures dispositions. Un corps de volontaires de Vevey, cantonné à Villeneuve, est accouru avec cette ardeur qui signale tous les Veveisans. On doit beaucoup aux sages dispositions des représentants du peuple, Desloës, Ausset et Vild, à leur sang froid et à leur courage. Chacun voulait marcher.

» L'Assemblée a entendu avec le plus vif intérêt ce rapport et a décrété que les Vaudois, les Vallaisans et les trois Représentants qui ont dirigé les mouvements des troupes, ont bien mérité de la patrie. »

Ce que cette proclamation signifiait surtout, c'est que l'action décisive commençait.

(A suivre.)

Maxime REYMOND.